

# Les différentes modalités de la vaccination pour les particuliers



## La vaccination POUR LES PARTICULIERS

( à partir de 18 ans conformément aux autorisations de mise sur le marché de ces vaccins )

\* Liste sur [solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19](https://solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19)



Quelle est ma situation ?



Où me faire vacciner ?



Avec quels vaccins ?

• J'ai entre <b>50 et 64 ANS INCLUS</b> et souffre de comorbidités*	→ Chez mon médecin traitant	→ AstraZeneca
• Je suis atteint d'une pathologie à haut risque*	→ En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant	→ Pfizer-BioNTech ou Moderna
• Je suis en situation de handicap et hébergé en maison d'accueil spécialisée ou foyer d'accueil médicalisé et j'ai moins de <b>65 ANS</b>	→ Au sein de mon hébergement	→ AstraZeneca
<b>J'AI PLUS DE 75 ANS :</b>		
• Je vis à domicile (ou dans toute autre structure)	→ En centre de vaccination	→ Pfizer-BioNTech ou Moderna
• Je suis en établissement (Ehpad/USLD)	→ Au sein de mon établissement	



version : jeudi 25 février 2021